

Le carême est bien court pour ceux qui doivent payer à Pâques.

Le soleil du matin ne dure pas tout le jour.

Il est plus aisé de bâti deux cheminées que d'en tenir une chaude; ainsi allez plutôt vous coucher sans somber que de vous lever avec des dettes.

Gagnez ce que vous pourrez, et gardez votre gain: voilà le véritable secret de changer votre plomp en or.

L'expérience siest une école où les leçons coûtent cher, mais c'est la seule où les insensés puissent s'instruire.

NOUVELLES ETRANGERES.

ETATS-UNIS.

L'arrivée à New-York du paquebot "George Washington" apporte des journaux de Londres en date du 23 Novembre. Le ministre de Lord Melbourne est dissout et remplacé par un ministre Tory à la tête duquel figure le Duc de Wellington, qui est demeuré chargé des autres nominations. Ces nominations seront différées pour quelque temps, vu l'absence de Sir Robert Peel qui voyage en Italie et qui ne pourrait être de retour en Angleterre avant quinze jours.

Il n'y avait point de secrétaire pour les colonies de nommé. On supposait que

Lord Lyndhurst serait Lord Chancelier,
Sir James Scarlett, Lord Chief Baron,
Sir C. Manners Suttou, Sect. de l'Intérieur,
Sir Robert Peel, Chan. de l'Echiquier.
Lord Elenborough Sect. de l'Exterior.

M. Goulbourn serait proposé comme Orateur de la chambre des Communes et dans le cas où sa nomination ne serait pas agréée, une dissolution devrait s'ensuivre. Cette dernière question et la formation complète du ministère ne seraient décidés qu'après le retour de Sir R. Peel. Le Duc de Wellington est en attendant le seul ministre responsable de l'Empire.

Les fonds publics n'avaient pas éprouvé de variation.

Le Ministère Français est de nouveau organisé sous la présidence du maréchal Mortier. Duc de Trevisé, ministre de la guerre en outre. Affaires étrangères—Amiral de Rigny. Intérieur, M. Thiers. Instruction publique, M. Guizot. Commerce, M. Duchatel. Justice, M. Persil. Finance, M. Humann. Le ministre de la marine non nommé. DE LA MINERVE.

On écrit de Washington, Mercredi soir:—“ Mr. Webster a présenté aujourd'hui au Sénat un projet de loi pour l'allocation d'une indemnité aux négociants qui ont souffert des spoliations faites par les Français avant l'année 1800. Ce bill fixe la somme à cinq millions de dollars. Mr. Webster a soutenu que le gouvernement des Etats-Unis était dans l'obligation d'accorder cette indemnité, puisque, par le traité conclu avec la France le 30 septembre 1800, il avait été reconnu que cette puissance n'aurait pas à satisfaire à ces réclamations, dans le cas où elles seraient présentées par le commerce américain.” IBID.

On lit dans l'Abeille de la Nouvelle Orléans.

LE PETIT BON HOMME VIT ENCORE.

Chartiers, rendez moi l'honneur,
Je suis... issu d'un grand seigneur,

BERANGER.

Nous vivons dans un siècle de prodiges; qu'or n'en disent tant de contents; nous voyons naître et s'accoupler chaque jour des événements dont les si cies s'étonneront; et pour s'en convaincre il suffit d'ouvrir les yeux. Ce n'était pas assez de voir la Pologne abandonnée par tous les peuples civilisés, de voir la Belgique érigée en royaume indépendant de la France, Louis Philippe d'Orléans, roi des Français, et notre digne vétéran D. instituer pape, de son autorité privée, et chanter Ziz... et Jackson en vers qui feraien braire ensemble tous roussins de l'Arcadie.

Voici un Mathurin Bruneau d'une nouvelle espèce, qui réclame l'honneur d'être issu de Napoléon le Grand. C'est très riusement que M. NAPOLEON-FRÉDÉRIC-BUONAPARTE est venu nous requérir de publier l'avis qu'on trouvera aujourd'hui dans notre feuille, par lequel il annonce que les circonstances qui l'avaient forcé à végéter jusqu'ici sous un nom emprunté ayant cessé, il reprend le sien, le glorieux sien! ajoutant “qu'aussitôt qu'il lui sera possible de retourner en France, il donnera au public les causes qui justifient sa conduite aux yeux de la bienveillance, aux époques de 185, 1, 19 et 130.”

Ce serait chose curieuse que de voir ce digne chama

pion aux prises avec celui qui a usurpé son trône, l'1 lu de l'introuvable chambre de 1830, le sin par héros de Jemmapes et de Valmy!

Le public apprendra sans doute avec plaisir que le défenseur quand même des battures, l'imposteur auteur de la Jacksonide et l'exrupteur des cocos doivent se réunir incessamment, en grande cérémonie pour aller offrir leurs félicitations et leurs hommages à cet hôte extraordinaire que nous avons l'ineffable bonheur de posséder dans nos murs.

FREDERICK BUONAPARTE, fils de S. M. Napoléon Ier, est à prévu de publie dans le "Daily et commercial Advertiser" de Baltimore du 4 ème novembre dernier, que les motifs pour lesquels il avait adopté le nom de Jean-Baptiste Bourriau, ayant cessé, il a repris son nom de famille; et tout aussi tôt qu'il me sera possible de retourner en France, je donnerai au public les causes qui justifient ma conduite aux époques 185, 1, 19... 0, mon but principal dans la révolution de 1830, était d'assurer le triomphe de la raison générale, du respect du droit à la majesté naturelle et souveraine du peuple, de laquelle émane la majesté légale du trône, au génie à la civilisation du siècle, et de voir s'établir un gouvernement le plus populaire possible comme le plus conforme au parti social, le moins sujet aux abus, le plus propre à utiliser la masse des talents, les moyens de l'état, à rendre citoyen chaque individu, à connaître et à procurer le bien être extérieur et intérieur de ma patrie.

N. P. FRED. BUONAPARTE.
Nouvelle Orleans 5 decembre 1834. DU CAYX.

CORRESPONDANCE.

M. L'EDITEUR.

Je suis habitant de la campagne et peu habitué à voyager. Cependant une affaire m'ayant appelé Samedi dernier à Montréal, je fis extraire de ma grange ma vieille cariole dont les soirs était en paisible possession depuis deux ans. Après quelques préparations urgentes, elle se trouva en état de me transporter en ville et je me mis en route. Je comptais trouver un chemin uni comme la glace et qu'en conséquence malgré la caducité de mon équipage, j'arriverais à Montréal sans encombre; mais qui compte sans son hôte, compte deux fois, dit un vieux proverbe, au lieu de trouver un chemin uni, je fus obligé de voyager (par monts et par vaux,) en sorte que ma pauvre cariole arriva presqu'en pieces à Montréal, force me fut d'y loger pour faire réparations mon équipage, et comme des petites causes naissent souvent de grands effets, c'est aux Bourguignons de la traversée que vous devez c'est article.

Obligé de couchier à Montréal par un samedi; en ma qualité de bon Catholique je ne pouvais me mettre en route le lendemain sans avoir entendu la messe; non pas une de ces messes qui disparaissent en 20 minutes, mais une belle et bonne grande messe, comme dans ma paroisse. Je me rendis donc à la belle église de Montréal et je me placai d'abord dans un banc vide; mais au bout de cinq minutes, les propriétaires survinrent force fut de déguerpir. Comme il faisait très froid, je me réfugiai près du poêle du fond à peine en ayant jeté la charme aimable qu'un homme habillé comme notre bédéau, à l'exception qu'il portait une hallebarde, vint me dire très poliment que je ne pouvais rester là: la raison, je ne l'ai pas entendue.

Je voilà réfugié derrière la ligne de bancs la plus voisine de la grande nef et j'y fus assez tranquille jusqu'à l'Evangile. Mais quand le prédicateur monta en chaire, je m'imaginais bêtement que c'était pour être entendu de tout le monde et comme grâces au bruit continual de la porte et à mon éloignement je ne pouvais comprendre un mot du sermon je m'avancai vers la chaire, mais à peine avait je fait vingt pas que l'homme à la hallebarde me prit par le bras et me dit, toujours avec beaucoup de politesse que l'espace considérable qui existe entre les bancs devait rester vide; même pendant le sermon.

Je vous assure, M. l'Editeur, que je fus très mortifié de cette aventure: d'abord parce que je n'aime pas à rester sur mes jambes et presque à la porte de l'Eglise pendant une heure et demie; en second lieu, parce que j'aime beaucoup à entendre un sermon et que ce jour là je n'entendis que des sons confus.

Veuillez me dire, M. l'Editeur, comment un étranger,

qui ne peut avoir de banc dans l'Eglise de Montréal doit se comporter pour ne causer aucun scandale

cependant pouvoir entendre le sermon; quoi faisant vous obligerez votre serviteur.

INJENUITAS.

Nous avons inséré cette Correspondance sans en demander l'autorisation, nous l'ayant jugée digne d'intérêt. Quant à notre Correspondant, pour qui il est si susceptible et qu'il craint si fort le bûcher et leurs hallebarde, nous lui conseillons de ne plus s'abstenir le dimanche pour ne pas se priver de

l'avantage d'occuper dans sa paroisse un banc bien commode, où le bûcher, loin de le traîner comme à Montréal vient lui offrir paisiblement le pain-bœuf. ED.

L'IMPARTIAL.

VILLAGE DE LAPRAIRIE.

JEUDI 15 SOIR, 8 JANVIER, 1835.

UN DERNIER MOT SUR LA SAISIE DE L'IMPARTIAL.—A peine le Journal a-t-il vu le jour, que déjà un fonctionnaire public lui fait l'honneur de le saisir et qu'il représente vieux rédacteur d'une feuille périodique, injurie ses éditeurs en insistant qu'ils ont eu l'intention de commettre une fraude, en inserant clandestinement une lettre dans un paquet contenant des Numéros du dit journal.

Quoique nous espérons que cette absurdité accusation, trouvera peu de crédit parmi les honnêtes gens, nous croyons cependant devoir y répondre pour en démontrer la fausseté et quoique nous ayons rapporté dans notre dernier Numéro, les circonstances qui ont accompagné l'envoi du paquet INCRIMINÉ, l'auteur de cet article croit devoir y ajouter qu'il a remis lui-même le susdit paquet non au maître de poste de Laprairie (comme M. Neilson le dit) mais à celui de Montréal, en second lieu que l'enveloppe n'étant qu'une simple bande, le maître de poste s'est bien apperçu quelle renfermait, non une lettre, mais un billet ouvert, attendu qu'il était de niveau avec les journaux et très visible.

Quoique nous étions loin de penser à frauder le revenu public. Au surplus, nous ignorions entièrement que l'insertion du billet parmi l's gazettes, fut un acte contrarie à la loi la manière avec laquelle nous l'y avions mis le prouve, puisque nous ne pouvions espérer qu'au tant à vue, il put échapper à l'investigation d'agents ordinaires pourvus d'yeux de lynx et certes, si nous avions blanchi dans le métier comme M. Neilson nous nous serions gardés de nous exposer à enfouir une loi tableau. Nous voilà maintenant instruit, mais tout en reconnaissant que M. le maître de poste de Québec ayant strictement et légalement le droit d'agir comme il l'a fait, il nous semble qu'il aurait pu montrer un peu plus dindigence pour un journal qui ne fait que commencer et dont les éditeurs prouvaient, par la manière dont le paquet était enveloppé, que s'ils étaient coupables par le fait, ils étaient au moins innocents par intention.

En terminant, M. le doyen des journalistes voudra bien nous permettre de lui faire observer que le titre de notre feuille est "L'IMPARTIAL," et que nous ne croyons pas l'avoir démantelé jusqu'à présent pour quoi donc nous ranger tout-à-coup dans un parti et nous créer de son autorité privée, membre d'un gouvernement de "Traumirs" avec la MINERVE et l'ECRIVAIN? plut à Dieu en vain que nous puissions prétendre à aller de pair avec les éditeurs de ces journaux, sous le rapport des talents; mais nous nous rendons trop de justice pour avoir cette prétention.

Quant à nous mettre sur le même rang par rapport à la politique, nous sommes obligés de dire à M. Neilson que probablement il n'a pas pris la peine de lire notre journal.

Depuis trois à quatre ans le village de LAPRAIRIE a considérablement augmenté par les nouvelles bâties qui ont été faites surtout sur le terrain concédé pour agrandir l'ancien Village. D'après cette augmentation il est devenu nécessaire de faire des règlements pour la police intérieure de l'endroit, et à cet égard l'on a qu'à se lancer de ceux qui ont été chargés de les faire exécuter. mais quoique les rues soient maintenant en bonne état, il règne partout des truchois, il reste encore bien des améliorations à désirer, au principal est celle d'agrandir et rectifier la place du Marché, ce qui pourrait très aisément se faire en faisant un autre aménagement bien plus considérable. Nous voulons faire la Bâtisse d'une nouvelle église direct en effet surprise